

UNE QUESTION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Comment assurer le financement du système des retraites ?

DES COTISATIONS ASSISES SUR LES SALAIRES



Henri Sterdyniak
Coanimateur des Économistes
atterrés

L'objectif de la réforme des retraites impulsée par Emmanuel Macron est clair : réduire la part des retraites dans le PIB, par une baisse de 20 % de leur niveau, puisque le nombre de retraités par rapport à celui des actifs va augmenter d'environ 25 % d'ici à 2050. Le premier ministre a demandé au Conseil d'orientation des retraites (COR) d'établir un rapport annonçant un déficit important en 2025, déficit qu'il faudrait combler d'urgence par des mesures de report de l'âge ouvrant le droit à la retraite, d'allongement de la durée de cotisation ou de désindexation.

Ce déficit provient uniquement de la diminution organisée des ressources : la réduction des effectifs publics, la baisse de leur pouvoir d'achat entraîneraient une baisse des cotisations des administrations publiques ; les exonérations de cotisations sociales seraient mises à la charge de la Sécurité sociale. Le gouvernement masque qu'en 2025 l'Unédic serait en excédent et que, la dette sociale étant remboursée, 16 milliards de CRDS-CSG seraient disponibles. Mais cet épisode illustre le plan du gouvernement : priver de ressources la Sécurité sociale, tirer argument du déficit ainsi créé pour reculer l'âge pivot ou baisser la valeur de service du point.

Le système des retraites doit rester à prestations définies : il doit garantir aux retraités un niveau de vie équivalent à celui des actifs, ceci en se fixant des objectifs de taux de remplacement, 85 % au niveau du Smic, 75 % au niveau du salaire moyen. Il doit maintenir un âge de départ satisfaisant, tenant compte de la situation de l'emploi, laissant à chacun une période de retraite active en bonne santé, avec des départs précoces pour les métiers pénibles, ceux que l'on ne peut tenir après un certain âge ou pour les salariés que les entreprises refusent de maintenir en emploi. Ce n'est pas trop ambitieux pour un pays riche comme la France.

Un système par répartition se doit de répartir équitablement la richesse produite entre les jeunes, les actifs et les retraités. Ainsi, la question du financement est un problème démographique (maintenir une fécondité proche de deux enfants par femme, en assurant un niveau de vie satisfaisant aux familles), industriel (développer un niveau de production de plein-emploi, adapté à la transition écologique), de répartition (réduire les prélèvements improductifs et la rente financière). L'allongement de la durée de vie – et donc la hausse du ratio retraités/actifs – rend nécessaire de faire passer la part des retraites dans le PIB de 13,8 % en 2018 à environ 16,2 % en 2050. Les retraites sont une assurance sociale ; la retraite de chacun dépend des salaires reçus durant la carrière, même ce lien ne doit pas être rigide.

RAPPEL DES FAITS

Alors que le gouvernement présente une réforme des retraites visant à ponctionner le niveau des pensions, l'argent existe pour maintenir le système par répartition.

Le système doit être redistributif, fournir un niveau de retraite satisfaisant à tous, effacer les accidents de carrière, assurer des taux de remplacement plus élevés aux bas salaires ; il ne doit pas prolonger les rémunérations excessives. Un système qui verse des pensions dépendant des salaires reçus doit être financé par des cotisations sociales et non pas par l'impôt (qui doit financer les prestations universelles ou de solidarité). Un financement par l'impôt ouvre la porte à l'étatisation et à un système dégradé à prestations uniformes. Aussi, le financement de la retraite doit être assuré par des cotisations assises sur les salaires. D'ici à 2050, une hausse progressive (0,2 point par an) sera sans doute nécessaire. En échange de leurs cotisations, les salariés et les jeunes doivent avoir la garantie que le système perdurera. •

LA CLÉ DE VOÛTE D'UNE RÉFORME PROGRESSISTE



Catherine Mills
Maîtresse de conférences
émérite, commission
économique du PCF

Une réforme progressiste des retraites suppose de mobiliser de nouveaux financements qui s'inscrivent dans une nouvelle manière de produire et de répartir les richesses. La bataille pour les retraites est un combat sur l'orientation des richesses créées, entre les prélèvements financiers du capital et les prélèvements publics et sociaux. Il faut d'abord s'attaquer aux revenus financiers du capital. Ces revenus financiers perçus par les entreprises et les banques se sont élevés à 298,8 milliards d'euros en 2018. Ils devraient être assujettis aux mêmes taux de cotisations que les salaires. Ce nouveau prélèvement, aligné sur le taux de cotisation employeur : 10,45 %, pourrait rapporter, dans un premier temps, 31 milliards d'euros à la branche vieillesse de la Sécurité sociale. Son produit serait appelé à diminuer avec le temps puisqu'il viserait à dissuader les entreprises de placer leurs profits sur les marchés financiers, et à les inciter à les investir

pour créer des emplois et pour former les salarié-es. Il y a lieu ensuite d'accroître le taux et la masse des cotisations sociales, notamment patronales. Il s'agit de moduler le taux de cotisation en incitant à l'accroissement de la masse salariale et de l'emploi. Le taux de cotisation dite « patronale » serait alourdi pour les entreprises qui suppriment ou précarisent l'emploi, rationnent les salaires et les dépenses de formation. À l'inverse, les entreprises qui développent l'embauche et la formation de salarié-es qualifié-es seraient encouragées, avec une progression moindre de leur taux, mais sur une assiette en croissance. Cette modulation apporterait 70 à 90 milliards supplémentaires au bout de cinq ans. Les exonérations de cotisations patronales, actuellement (69 milliards d'euros, y compris le Cice) seraient supprimées et leur montant utilisé pour une nouvelle politique en faveur de l'emploi, de la formation, de la révolution écologique. Fondamentalement, il faut changer la politique économique et la gestion des entreprises.

Autre levier : l'emploi. Le pouvoir s'attaque aux chômeurs et non au chômage de masse. Au contraire, la création d'emplois augmenterait les richesses créées, les salaires et le financement des retraites. Avec aussi la révolution écologique, la relocalisation de l'industrie, le développement de services publics sur tout le territoire, on pourrait envisager la création de 3 millions d'emplois supplémentaires en cinq ans, soit 10 % de population active. Trois millions d'emplois rapporteraient 30 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires. Cet objectif de création d'emplois appellerait le développement de la formation et des qualifications.

Il faut alors donner à l'égalité salariale femmes-hommes une visée révolutionnaire. Cela apporterait aujourd'hui plus de 6 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites. Les femmes gagnent encore 20 % de moins que les hommes, à travail égal. Nous nous fixons d'aboutir à une égalité réelle en deux ans, avec une loi contraignante.

Il existe les moyens de financement pour répondre aux besoins des retraités. Pour cela, il faut faire converger vers le haut les droits à la retraite de l'ensemble de la population. Garantir au minimum 75 % du meilleur revenu d'activité dès 60 ans, prendre en compte les spécificités professionnelles, les missions de service public, la pénibilité du travail. Une véritable sécurité d'emploi et de formation, notamment concernant les jeunes, exigerait la création d'une allocation autonomie formation et la prise en compte des années d'études dans le calcul de la durée de cotisations.

Tout cela nécessite de mettre en œuvre une nouvelle logique économique. À horizon de cinq ans, on viserait à augmenter de 10 points la part des salaires et des fonds sociaux dans la valeur ajoutée, en faisant reculer d'autant la part des profits. L'augmentation des salaires contribuerait au financement des retraites. Nous proposons une hausse de 20 % du salaire minimum et une conférence nationale des salaires pour une hausse générale des salaires, dans le privé comme dans le public. Une réforme progressiste du financement des retraites s'appuierait sur cette nouvelle logique impliquant aussi une nouvelle politique du crédit bancaire, pour faire baisser l'influence des marchés financiers, diminuer le coût du capital que la finance fait peser sur la société. Le financement de projets répondant à des critères précis en matière éco-